



**Déclaration liminaire du SNUipp-FSU12
CAPD du 6 septembre 2018**

Monsieur le Directeur Académique

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

L'année scolaire avait apporté son lot d'annonces gouvernementales, amorce d'un virage pour l'école et la profession, un retour en force du new management public, annonces que le SNUipp-FSU juge dangereuses pour l'école, ses enseignantes et enseignants et même pour toute la fonction publique.

En effet il nous était promis pas moins que la fin du paritarisme avec des prérogatives des CAPD quant à la carrière et à la mobilité des personnels destinées à devenir marginales : les représentants des personnels ne pourraient plus vérifier et intervenir sur les promotions, le mouvement, les mutations... La multiplication des postes à profil permettrait de contourner les règles d'affectation au dépend de la transparence et de l'équité. De même, la disparition des tout jeunes CHSCT avait été annoncée dans un contexte d'absence de médecine de prévention et de dégradation généralisée des conditions de travail. A cela, les « chantiers CAP22 » ajoutaient la généralisation de l'emploi contractuel dont nous vivons les prémices dans l'Aveyron comme partout ailleurs, la primauté de la rémunération au mérite dont les opérations de passage à la hors classe ou à la classe exceptionnelle ont donné un avant-goût... L'ensemble de ces mesures aboutiraient à une profonde remise en question du statut de fonctionnaire.

Aussi, deux évaluations nationales étaient déjà programmées dès cette année en CP (en septembre et en février) et une en CE1. Les enseignant-es de ces classes auront à saisir les réponses pour une remontée nationale des résultats soit plus de cent items par élève. Qui sera en charge de ce travail supplémentaire et sur quel temps, dans un contexte reconnu du temps de travail enseignant qui déborde ? De plus, les collègues de ces classes se retrouvent dépossédés de la conception de ces évaluations, ce qui pose le problème de leur adéquation avec les apprentissages réellement menés dans l'école et de leur compatibilité avec les programmes 2016. Dépossédés de la conception mais aussi de l'analyse et des remédiations à mettre en œuvre car chaque école recevra en retour les préconisations issues d'un traitement automatisé des réponses, par utilisation d'une soi-disant intelligence artificielle comme l'a annoncé notre ministre. Qui peut croire qu'une machine alimentée par quelques données issues d'évaluations pourrait supplanter l'enseignant-e et la connaissance qu'il ou elle a de ses élèves, lui ou elle qui passe 24 heures par semaine à ses côtés... Voilà la triste vision qu'a notre ministre de l'enseignant, lui qui se dit de l'école de la confiance : opérateur de passation d'évaluation, de saisies des résultats et de mise en œuvre de protocoles

préétablis. Notre ministre qui ne cache pas ses intentions en annonçant l'entrée de l'école française dans la culture de l'évaluation comme cela se pratique depuis de nombreuses années dans les pays anglo-saxons entre autres. Cela peut nous faire craindre l'utilisation des résultats pour classer et mettre en concurrence les écoles, crainte renforcée par l'annonce cet été de la création d'une agence nationale de l'évaluation des établissements. Mais aussi ces évaluations pourraient être utilisées pour mettre en concurrence les personnels alors rémunérés suivant leurs résultats et leur mérite comme déjà annoncé en ce qui concerne le versement de la prime REP+. Pourtant, les travers de cette culture de l'évaluation sont bien connus et éprouvés dans tous les pays qui la pratiquent : stress accru des élèves, bachotage, "triches" et réduction des domaines et disciplines enseignés à ce qui est évalué et donc au final, appauvrissement des apprentissages. Si la culture de l'évaluation a montré son inefficacité pour ce qui est de réduire l'échec scolaire, on sait que sa mise en œuvre alors purement idéologique destinée à mettre sous pression les personnels, produira toujours plus de souffrance au travail. Or, pour connaître l'état du système éducatif, nul besoin d'évaluations nationales : il suffit de pratiquer des évaluations statistiques sur échantillons représentatifs.

Face à tous ces dangers, le SNUipp-FSU réaffirme sa confiance en l'humain, son rejet de la concurrence propre à casser les collectifs de travail et à détruire les individus. Il fait le choix de la coopération, de l'entraide, de la solidarité. Face à tous les dangers portés par cette culture de l'évaluation, le SNUipp-FSU ne restera pas silencieux et lancera très prochainement une consigne vers la profession.

Quant à la formation initiale, si les pré-recrutements et le concours en L3 font partie des mandats du SNUipp-FSU, il apparaît clairement que le gouvernement cherche à mettre fin au statut de professeur stagiaire et d'y substituer pendant deux années une « main d'œuvre » précaire car contractualisée et bon marché.

Après toutes ces annonces, on aurait pu croire que l'été apporterait une trêve : il n'en a rien été ! Le rapport final « CAP 22 », les annonces gouvernementales qui s'en sont suivies, complétés par un rapport du sénat ont confirmé durant les vacances ces orientations et les ont même aggravées.

La mission flash parlementaire concernant la direction d'école a elle aussi rendu ses conclusions durant l'été : elle préconise de créer un statut de direction dont les contours s'appuieraient sur ceux des chefs d'établissement du second degré en contrepartie de fusions d'écoles et de rapprochement avec le collègue. Si les constats de la mission parlementaire sont partagés par le SNUipp-FSU quant aux difficultés d'exercice de la fonction et aux propositions d'alléger les tâches, d'améliorer la formation, d'augmenter les décharges et d'obtenir des aides administratives, en revanche, la création d'un statut hiérarchique ne constitue pas pour le SNUipp une solution. Cela pourrait mettre en péril la spécificité de l'organisation des écoles sans alléger pour autant la charge de travail. Une fonction hiérarchique ne permettrait pas au directeur de se tourner davantage vers le pédagogique et la coordination mais serait plutôt le bras armé de l'inspecteur, ce qui n'apporterait rien en termes de cohésion d'équipe et de proximité avec les collègues. Les regroupements d'écoles ne sont pas un gage de qualité, ni pour les apprentissages ni pour le bien-être de l'élève ; il faut conserver des écoles à échelle humaine.

« Il faut rompre avec ces vieilles habitudes qui consistent à défaire ce que les précédents ont mis en place », « Je ne vais pas changer les programmes même si j'ai des réserves sur certaines choses »... Les engagements de J.M Blanquer à son arrivée rue de Grenelle n'auront pas résisté longtemps au volontarisme politique du ministre. La mise en circulation de textes essentiels à la conception des enseignements pendant les congés estivaux affiche un mépris certain pour les personnels enseignants, exaspérés par de nouveaux changements, moins de deux ans après l'entrée en vigueur des derniers programmes et dépossédés de leur professionnalité. Ce calendrier met particulièrement en difficulté les enseignants débutants et les formateurs, déjà déstabilisés par la réduction du champ des animations pédagogiques aux seuls enseignements du français et des mathématiques. De fait, les ajustements s'apparentent à une véritable réécriture qui marque d'abord une rupture avec le principe de progressivité des apprentissages au sein des cycles. Une autre logique s'impose. Elle délaisse une démarche pédagogique intégratrice où les compétences sont mises en cohérence dans un projet porteur de sens, au profit d'enseignements segmentés fondés sur l'entraînement et la répétition de procédures à automatiser.

Cet inventaire à la Prévert des nouveautés à la rentrée sonne comme un véritable tournant que le pouvoir en place nous promet. Dans un contexte déjà largement dégradé avec des conditions de travail qui se détériorent d'année en année, c'est à un tour de vis sans précédent qu'on nous destine, plus de précarisation et de pression managériale exercées sur l'ensemble des personnels.

Face à ces annonces, le SNUipp est décidé à réagir et à continuer à revendiquer les moyens nécessaires pour améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et de travail des enseignants et en premier lieu la diminution des effectifs et du temps de travail. Concernant ce dernier point, le SNUipp-FSU12 appellera à nouveau cette année les collègues à se réappropriier les 36 heures d'APC au bénéfice des élèves, APC inefficaces pour traiter la difficulté scolaire et chronophages alors que le temps manque pour travailler en équipe, rencontrer les partenaires et les parents. De même, nous appelons les collègues qui auront déjà passé suffisamment de temps dans leur classe à préparer la rentrée à ne pas effectuer la demi-journée supplémentaire de pré-rentrée un mercredi.

Nous enseignants et enseignantes qui par notre action quotidienne préparons l'avenir de ce pays ne pouvons accepter une société dont les moteurs seraient le toujours moins de fonctionnaires, de dépenses et de service public au bénéfice de quelques privilégiés et le toujours plus de précarité et de souffrance au travail pour les salariés. Le SNUipp-FSU est quant à lui décidé à s'opposer, à barrer la route à ce projet.